Formulaire d'inscription **2026-2027**

DÉBUTANTS ET LOISIRS				COMPÉTITIONS				ADULTES	
DÉBUTANTS		LOISIRS Naiades		CHALLENGE		FINA			
☐ Baby	250€	☐ Dolphin ☐ Hippocampe ☐ Sirella	300€	☐ Challenge jeunes ☐ Challenge juniors ☐ Challenge seniors	355€	☐ Equipe Mini Avenirs ☐ Equipe Avenirs ☐ Equipe Jeunes ☐ Equipe Juniors ☐ Equipe Seniors	400€	Équipe MASTER	350€
☐ Débutants	350€							Adultes	300€

- La cotisation est à régler en deux chéques obligatoires à l'inscription de votre enfant (total divisé par 2). Elle est due pour l'année sportive entière. En cas d'abandon en cours d'année, quelqu'en soit la date, la totalité de la cotisation reste acquise au club. De même, si des cours sont annulés (piscine non disponible, compétition d'un groupe ou formation des entraîneurs…), aucun remboursement ne sera fait. Les cours ne seront pas remplacés non plus.
- **Toutes les informations seront données par mail, ne pas oublier de mentionner la bonne adresse mail en lettres majuscules , de chaque parent.**
- L'accés au bassin n'est pas autorisé aux parents pendant les entraînements.



Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Responsable légal(e) 1 de la nageuse :

Nom _____ Prénom _____ Adresse _____

Code Postale _____ Ville _____ Tel, portable _/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Mail _____ @ _____

Responsable légal(e) 2 de la nageuse :

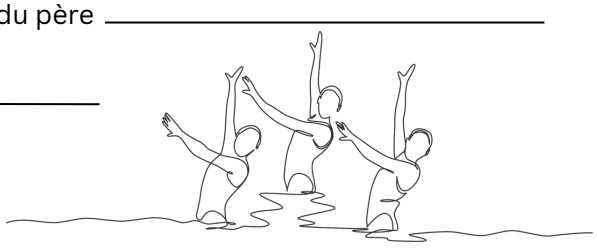
Nom _____ Prénom _____ Adresse _____

Code Postale _____ Ville _____ Tel, portable _/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Mail _____ @ _____

Profession de la mère _____ Profession du père _____

Comment avez-vous connu le club ? _____



DOCUMENTS A REMETTRE IMPERATIVEMENT LORS DE L'INSCRIPTION DE VOTRE FILLE ou FILS, AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS CEUX-CI :

- ☐ Le réglement de la cotisation annuelle par chéque à l'ordre de :NATATION ARTISTIQUE DE TOURS
- ☐ Le questionnaire de santé rempli
- ☐ 1 photo d'identité
- ☐ Une photocopie d'attestation d'assurance responsabilité civile de l'adhérent
- ☐ Le réglement de la NAT, la charte du club le bulletin d'engagement et l'autorisation parentale : " lu et approuvé" et signé.
- ☐ Droit à l'image

A _____ Le _____ 2026

Faire précéder la signature de la mention suivante "Lu et approuvé"

NATATION ARTISTIQUE DE TOURS

CLUB AFFILIE A LA FFN

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e), M. ou Mme .....représentant légal de ……., née le …….., accepte(nt) que mon enfant soit pris en photo et filmé lors des activités proposées dans le cadre du Club de Natation Artistique de Tours

J'accepte que ces images puissent ensuite servir d'outil de communication de promotion aux activités liées à la natation synchronisée pour le compte de la Fédération Française de Natation. La reproduction et la représentation de ces images se feront sur tous types de support (notamment papier, électronique et audiovisuelle). L'exploitation de ces images se fera sur le territoire français.

Le Club de Natation Artistique de Tours, veillera à sauvegarder l'anonymat des enfants et des parents (absence de mentions des noms et des lieux de pratiques). Dans l'hypothèse où le Club de Natation Artistique de Tours viendrait à être sollicité pour une exploitation commerciale de ces images, elle demanderait notre autorisation au préalable.

J'autorise le Club de Natation Artistique de Tours à reproduire et représenter les images sans aucune contrepartie financière ou matérielle.

Fait à ....., le 2026

Signature du ou des parents, précédée de la mention « Bon pour accord ».

NATATION ARTISTIQUE TOURS

CLUB AFFILIE A LA FFN

AUTORISATION PARENTALE - saison 2026/2027

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut il leur faut demander l'autorisation au Juge des enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches.

Je soussigné(e), le responsable légal, Mr/Mme .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

n° téléphone domicile ..... n° téléphone autre .....

n° téléphone travail du père ..... de la mère .....

Autorise le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant :

NOM / PRENOM .....
DATE DE NAISSANCE .....
N° DE SECURITE SOCIALE .....

Personne à joindre en cas d'urgence : .....

Fait à ..... le 2026

Signature du/des parents précédée de la mention "Lu & approuvé"

Père Mère

Natation Artistique de Tours (NAT)

Règlement intérieur et Charte

1) Objet

- Définit les obligations de la NAT (personne morale), les dirigeants (CA, bureau, entraîneurs, encadrement, chauffeurs), les adhérents (licenciés ou non), et les parents des mineurs.

2) Entraînements et compétitions

- Lieux/horaires communiqués au début de saison et en cas de changement.
- Compétitions selon calendriers FFN.
- Respect des locaux, matériels et règlement de la piscine.
- Tenue/équipement du club obligatoire en compétition.
- Frais :
    - 50 € par nuitée lors des championnats (hébergement extérieur).
    - 10 € par nageuse si minibus loué.

3) Responsabilités

- Responsabilité civile couverte par l'assurance liée à la licence.
- La responsabilité de la NAT est limitée aux horaires communiqués.
- Elle débute au pointage en bord de bassin et cesse à la fin de l'entraînement.
- Départ anticipé d'un mineur : justificatif écrit des parents.
- Absence d'un mineur : justificatif écrit exigé.
- En déplacement compétition : responsabilité de la NAT du point de rassemblement au point de dislocation.

4) Suppressions d'entraînements/compétitions

- Les parents doivent s'assurer de la présence d'un dirigeant sur place.
- Cours annulés (piscine indisponible, formation) non remplacés ni remboursés.

5) Perte de la qualité de Membre

- Par démission ou radiation.
- Motifs de radiation : non-paiement; atteinte à l'éthique, déontologie, règlements sportifs, morale/bonnes mœurs.
- Procédure : décision immédiate par le Comité Directeur, convocation et audition préalables ; recours non suspensif possible devant l'AG extraordinaire (convocation deux semaines franches avant).

6) Inscription des mineurs

- Par un parent, avec mention manuscrite "LU ET APPROUVÉ" du règlement intérieur.

Engagement moral en adhérant au club

Principes communs

- Respect des dirigeants, des juges, des entraîneurs, des coéquipiers, des adversaires et du public.
- Comportement responsable sur le bord du bassin ; respect des matériels/équipements.
- Les coachs ne sont pas responsables hors heures d'entraînement/compétition.
- Autorité des juges (représentants officiels de la FFN).

Je suis licencié(e)

- Participer à la vie associative (juger, encadrer des jeunes, aider aux événements, supporter les équipes).
- Devoirs : correction dans les actes/paroles ; respect des choix sportifs des entraîneurs ; assiduité, ponctualité, motivation ; prévenir toute absence/retard ; suivre les consignes du coach ; signaler tout problème à l'entraîneur ; privilégier l'intérêt de l'équipe.
- Pas de remboursement de cotisation en cas de cessation en cours de saison.

Je suis parent

- Respect des décisions des juges.
- Contribuer aux déplacements de l'équipe de l'enfant.
- Vérifier la présence d'un entraîneur avant de laisser l'enfant.
- Respect des règles de prudence en cas de transport d'enfants du club.
- Dialogue courtois avec entraîneur/dirigeant en cas de problème.
- Aide à l'organisation des activités du club quand possible.
- Respect des horaires ; respect de l'organisation hôtelière (dormir avec l'équipe).
- Ne pas intervenir dans le choix des entraîneurs.
- Se rappeler que le sport est le plaisir de l'enfant ; soutenir en respectant l'adversaire.
- Le club n'est pas une garderie.

Je suis entraîneur

- Développer l'esprit sportif, relativiser les enjeux.

- Faire respecter le matériel/les installations ; intéresser les jeunes au jugement.
- Comportement exemplaire en compétition ; transmettre l'esprit d'équipe et la culture du club.
- Organiser les déplacements avec les parents ; bonnes relations avec eux.
- Encourager et motiver les nageuses, quelle que soit leur progression.

Je suis dirigeant

- Veiller au respect de la charte.
- Accueillir chaleureusement ; présence aux manifestations.
- Assurer impartialité et cordialité en compétition.
- Ne pas intervenir dans le choix des entraîneurs.

Conclusion

- Le bureau (bénévole) souligne l'utilité de la charte et souhaite que le plaisir partagé reste moteur.

Engagements à signer

Parent représentant légal

- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement/charte/règles du club.
- S'engage à respecter la décision convenue avec l'entraîneur pour la participation de l'enfant jusqu'aux championnats de France.
- Signature précédée de "bon pour accord", date et lieu.

Licencié(e)

- Reconnaît avoir pris connaissance du règlement/charte/règles.
- S'engage à participer, selon décision convenue avec l'entraîneur, jusqu'aux championnats de France.
- Signature précédée de "bon pour accord", date et lieu.

A…….. Le ……2026

Père Mère

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N°15699*01

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.